

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

COMPAGNIE MEDITERRANEENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES- COMAR-

Siège social : Immeuble COMAR-Avenue Habib Bourguiba 1001 Tunis

La COMPAGNIE MEDITERRANEENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES- COMAR-, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2005 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 2 juin 2006. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, la Société Générale de Révision Comptable- SOGER(Fethi ROMCHANI).

ACTIF DU BILAN AU 31 DECEMBRE 2005

A C T I F	Exercice 2 0 0 5			Exercice 2 0 0 4
	Montant Brut	Amort & Prov	Montant Net	Montant Net
AC1 Actifs incorporels				
AC11 Investissements de recherche et développement	744 812,360	476 800,371	268 011,989	372 089,929
AC13 Fonds commercial	15 000,000		15 000,000	15 000,000
	759 812,360	476 800,371	283 011,989	387 089,929
AC2 Actifs corporels d'exploitation				
AC21 Installations techniques et machines	6 509 239,066	5 165 892,787	1 343 346,279	1 313 585,180
AC22 Autres installations, outillage et mobilier	409 599,617	290 802,182	118 797,435	101 159,207
	6 918 838,683	5 456 694,969	1 462 143,714	1 414 744,387
AC3 Placements				
AC31 Terrains et constructions				
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	6 487 965,227	2 081 524,384	4 406 440,843	5 609 644,143
AC312 Terrains et constructions hors exploitation	16 195 215,502	2 383 530,523	13 811 684,979	11 452 996,237
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations				
AC321 Parts dans les entreprises liées	6 823 670,942		6 823 670,942	6 980 372,942
AC323 Parts dans les entreprises avec un lien de participation	49 676 021,191	4 745 204,104	44 930 817,087	44 004 688,407
AC324 Bons et obligations émis par les entreprises avec lesquelles l'entreprise d'assurance à un lien de participation et créances sur ces entreprises	6 754 000,000		6 754 000,000	6 688 000,000
AC33 Autres placements financiers				
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et part dans des FCP	16 143 464,447	1 892 249,633	14 251 214,814	15 900 259,350
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe	117 224 598,300		117 224 598,300	99 405 637,700
AC334 Autres prêts	1 592 702,756	112 050,000	1 480 652,756	1 399 849,534
AC336 Autres	3 151,827		3 151,827	3 151,827
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	1 468 264,173		1 468 264,173	1 058 138,682
	222 369 054,365	11 214 558,644	211 154 495,721	192 502 738,822
AC5 Parts des réassureurs dans les provisions techniques				
AC510 Provisions pour primes non acquises	3 135 887,952		3 135 887,952	2 924 801,859
AC530 Provisions pour sinistres (vie)	15 500,000		15 500,000	41 702,236
AC531 Provisions pour sinistres (non vie)	17 943 720,283		17 943 720,283	10 465 222,961
AC540 Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (vie)				
AC541 Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (non vie)				
AC550 Provisions d'égalisation et équilibrage				
AC560 Autres provisions techniques (vie)				
AC561 Autres provisions techniques (non vie)				
	21 095 108,235		21 095 108,235	13 431 727,056
AC6 Créances				
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe				
AC611 Primes acquises et non émises et primes à annuler	-28 090,664		-28 090,664	-65 649,903
AC612 Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	25 831 385,229	6 699 444,623	19 131 940,606	18 515 626,909
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	9 075 851,189		9 075 851,189	10 599 757,273
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	2 026 662,664	370 794,472	1 655 868,192	2 410 037,293
AC63 Autres créances				
AC631 Personnel	141 604,776		141 604,776	169 478,914
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	3 357 711,142		3 357 711,142	1 943 302,860
AC633 Débiteurs divers	1 083 684,864		1 083 684,864	687 553,459
AC64 Créances sur ressources spéciales				
	41 488 809,200	7 070 239,095	34 418 570,105	34 260 106,805
AC7 Autres éléments d'actifs				
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	495 736,302		495 736,302	1 037 863,468
AC72 Charges reportées				
AC721 Frais d'acquisitions reportés	2 843 631,449		2 843 631,449	2 438 141,794
AC722 Autres charges à répartir				
AC73 Comptes de régularisation Actif				
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	6 765 363,026		6 765 363,026	5 319 729,901
AC732 Estimations de réassurance-acceptation				
AC733 Autres comptes de régularisation	330 082,776		330 082,776	259 950,892
AC74 Ecart de conversion				
AC75 Autres	-50 573,240		-50 573,240	-31 147,481
	10 384 240,313		10 384 240,313	9 024 538,574
TOTAL GENERAL	303 015 863,156	24 218 293,079	278 797 570,077	251 020 945,573

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF DU BILAN AU 31 DECEMBRE 2005

	Exercice 2 0 0 5	Exercice 2 0 0 4
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Montant Net	Montant Net
Capitaux propres		
CP1 Capital social ou fonds équivalent	20 000 000,000	20 000 000,000
CP2 Réserves et primes liées au capital	23 636 517,792	20 578 802,658
CP4 Autres capitaux propres	668 861,647	668 861,647
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	44 305 379,439	41 247 664,305
CP6 Résultat de l'exercice	8 853 161,368	8 307 715,134
Total capitaux propres avant affectation	53 158 540,807	49 555 379,439
Passifs		
PA2 Provisions pour autres risques et charges		
PA23 Autres provisions	2 302 794,739	2 083 932,665
	2 302 794,739	2 083 932,665
PA3 Provisions techniques brutes		
PA320 Provisions pour primes non acquises	23 647 165,189	19 775 179,138
PA320 Provisions d'assurance vie	9 006 574,742	8 986 953,637
PA330 Provision pour sinistres (vie)	1 787 409,833	1 488 551,700
PA330 Provision pour sinistres (non vie)	144 300 795,765	129 627 143,471
PA340 Provisions pour participations aux bénéficiaires et ristournes (vie)	288 176,274	277 120,069
PA341 Provisions pour participations aux bénéficiaires et ristournes (non vie)	997 981,854	897 606,882
PA350 Provisions pour égalisation et équilibrage	5 761 172,000	5 651 691,000
PA360 Autres provisions techniques (vie)		
PA361 Autres provisions techniques (non vie)	9 227 152,210	10 535 557,797
	195 016 427,867	177 239 803,694
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	13 595 677,261	11 642 256,354
	13 595 677,261	11 642 256,354
PA6 Autres dettes		
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe	1 944 924,435	2 391 342,375
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance	3 113 415,745	1 781 024,576
PA621 Parts des réassureurs dans les créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	71 250,946	84 671,767
PA622 Autres		
PA63 Autres dettes		
PA631 Dépôts et cautionnements reçus	2 103 151,013	2 053 430,830
PA632 Personnel	61 074,526	22 753,206
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	5 384 532,601	2 351 205,447
PA634 Créanciers divers	669 140,190	637 905,063
	13 347 489,456	9 322 333,264
PA7 Autres passifs		
PA71 Compte de régularisation Passif		
PA712 Autres comptes de régularisation Passif	1 376 639,947	1 177 240,157
	1 376 639,947	1 177 240,157
Total du passif	225 639 029,270	201 465 566,134
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF	278 797 570,077	251 020 945,573

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE

Notes	2 0 0 5			2 0 0 4
	Opérations brutes	Cessions et/ou rétrocessions	Opérations nettes	Opérations nettes
PRNV1 Primes acquises				
PRNV11 Primes émises et acceptées	+ 72 184 910,645	-12 809 985,374	59 374 925,271	54 208 363,739
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	- 3 660 899,958		3 660 899,958	497 048,605
	68 524 010,687	-12 809 985,374	55 714 025,313	53 711 315,134
PRNT3 Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	+ 8 054 866,624		8 054 866,624	9 148 428,238
	8 054 866,624		8 054 866,624	9 148 428,238
PRNV2 Autres produits techniques	+ 0,000		0,000	87,680
	0,000	0,000	0,000	87,680
CHNV1 Charges de sinistres				
CHNV11 Montants payés	- 45 225 126,170	-5 488 233,019	39 736 893,151	34 111 393,197
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	- 14 774 027,266	-7 478 497,322	7 295 529,944	12 142 498,475
	59 999 153,436	-12 966 730,341	47 032 423,095	46 253 891,672
CHNV2 Variation des autres provisions techniques	- -1 334 212,761		-1 334 212,761	-575 949,186
	-1 334 212,761		-1 334 212,761	-575 949,186
CHNV3 Participation aux bénéfices et ristournes	- 89 558,586		89 558,586	154 142,806
	89 558,586		89 558,586	154 142,806
CHNV4 Frais d'exploitation				
CHNV41 Frais d'acquisition	- 11 417 388,273		11 417 388,273	10 976 376,391
CHNV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	+ 405 489,655		405 489,655	101 433,540
CHNV43 Frais d'administration	- 1 198 586,341		1 198 586,341	1 132 357,301
CHNV44 Commissions reçues des réassureurs	+ 12 210 484,959	-3 728 942,929	-3 728 942,929	-3 379 170,827
	12 210 484,959	-3 728 942,929	8 481 542,030	8 628 129,325
CHNV5 Autres charges techniques	-			
CHNV6 Variation de la provision pour égalisation et équilibrage	- -52 458,000		-52 458,000	739 133,000
	-52 458,000		-52 458,000	739 133,000
RTNV RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE	5 666 351,091	3 885 687,896	9 552 038,987	7 660 483,435

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE

Notes	2 0 0 5			2 0 0 4
	Opérations brutes	Cessions et/ou rétrocessions	Opérations nettes	Opérations nettes
PRV1 Primes				
PRV11 Primes émises et acceptées	+ 3 478 331,208	-166 085,056	3 312 246,152	3 791 321,482
	3 478 331,208	-166 085,056	3 312 246,152	3 791 321,482
PRV2 Produits de placements	598 792,906		598 792,906	724 251,230
	598 792,906		598 792,906	724 251,230
PRV3 Plus values non réalisées sur placements	+ 0,000			
	0,000	0,000	0,000	0,000
PRV4 Autres produits techniques	+ 0,000		0,000	0,000
	0,000	0,000	0,000	0,000
CHV1 Charges de sinistres				
CHV11 Montants payés	- 1 218 545,176	-56 012,425	1 162 532,751	1 454 813,872
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	- 309 914,338	26 202,236	336 116,574	-87 975,393
	1 528 459,514	-29 810,189	1 498 649,325	1 542 789,265
CHV2 Variation des autres provisions techniques				
CHV21 Provision d'assurance vie	- 19 621,105		19 621,105	346 760,367
CHV22 Autres provisions techniques (var de la prov pour égalisation)	-		0,000	0,000
CHV23 Provision sur contrats en unité de compte	- 19 621,105		19 621,105	346 760,367
	0,000		0,000	0,000
CHV3 Participation aux bénéfices et ristournes	- 0,000		0,000	0,000
	0,000		0,000	0,000
CHV4 Frais d'exploitation				
CHV41 Frais d'acquisition	- 648 403,156		648 403,156	645 514,974
CHV42 Variation du montant des Frais d'acquisition reportés	+ 59 734,159		0,000	0,000
CHV43 Frais d'administration	- 59 734,159		59 734,159	56 882,796
CHV45 Commissions reçues des réassureurs	+ 708 137,315	35 966,321	-35 966,321	38 296,718
	708 137,315	-35 966,321	672 170,994	664 101,052
CHV5 Autres charges techniques	-			
CHV6 Variation de la provision pour égalisation vie	- -161 939,000		-161 939,000	665 296,000
	-161 939,000	0,000	-161 939,000	665 296,000
CHV9 Charges de placements				
CHV91 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt	-			
CHV92 Correction de valeur sur placements	-			
CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements	-			
	0,000	0,000	0,000	0,000
CHV10 Moins values non réalisées sur placements	-			
CHNT2 Produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat				
RTV RESULTAT TECHNIQUES DE L'ASSURANCE VIE	1 658 967,180	-100 308,546	1 558 658,634	1 296 626,028

ETAT DE RESULTAT

	Notes	2 0 0 5	2 0 0 4
RTNV Résultat technique de l'assurance non vie	+	9 552 038,987	7 660 483,435
		9 552 038,987	7 660 483,435
RTV Résultat technique de l'assurance vie	+	1 558 658,634	1 296 626,028
		1 558 658,634	1 296 626,028
PRNT1 Produits des placements (assurance non vie)			
PRNT11 Revenus des placements	+	13 280 877,706	12 656 646,121
PRNT12 Produits des autres placements	+		
PRNT13 Reprise de corrections de valeur sur placements	+	337 724,929	5 392 588,165
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements	+	709 588,462	317 184,413
		14 328 191,097	18 366 418,699
PRNT3 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance vie	+		
CHNT1 Charges des placements (assurance non vie)			
CHNT11 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts	-	832 563,191	782 026,340
CHNT12 Correction de valeur sur placements	-	2 599 366,760	4 690 090,573
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements	-	158 526,764	319 168,352
		3 590 456,715	5 791 285,265
CHNT2 Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique			
CHNT21 Produits des placements transférés non vie	-	8 054 866,624	9 148 428,238
CHNT22 Produits des placements transférés vie	-	598 792,906	724 251,230
		8 653 659,530	9 872 679,468
PRNT2 Autres produits non techniques	+	117 980,602	238 609,730
		117 980,602	238 609,730
CHNT3 Autres charges non techniques	-	392 839,190	310 094,509
		392 839,190	310 094,509
Résultat provenant des activités ordinaires		12 919 913,885	11 588 078,650
CHNT4 Impôt sur le résultat	-	4 066 752,517	3 280 363,516
		4 066 752,517	3 280 363,516
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts		8 853 161,368	8 307 715,134
PRNT4 Gains extraordinaires	+		
		0,000	0,000
CHNT5 Pertes extraordinaires	-		
Résultat extraordinaire		0,000	0,000
Résultat net de l'exercice		8 853 161,368	8 307 715,134
Effets des modifications comptables (nets d'impôts)	+		
RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		8 853 161,368	8 307 715,134

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE (METHODE DIRECTE)

Notes	2 0 0 5	2 0 0 4
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
* Encaissements des primes reçues des assurés	+ 78 875 821,301	72 866 007,761
* Encaissements des primes reçues (Acceptations)	+ 1 175 172,656	1 382 785,724
* Décaissements des primes pour les cessions	- 11 731 482,480	11 088 235,552
* Sommes versées pour paiement des sinistres	- 34 072 348,923	31 406 166,032
* Sommes versées pour les sinistres (Acceptations)	- 560 058,811	438 360,569
* Encaissements des sinistres pour cessions	+ 4 168 078,069	3 068 387,607
* Commissions versées aux intermédiaires	- 8 419 201,645	7 979 359,914
* Commissions reçues sur les cessions	+ 3 338 744,270	2 972 854,709
* Commissions versées sur les acceptations	- 329 435,456	424 988,221
* Somme versées aux fournisseurs et au personnel	- 6 775 622,104	6 264 914,228
* Variation des dépôts auprès des cédantes	+ 71 880,860	91 215,440
* Variation des espèces reçues des cessionnaires	+ 2 417 755,541	384 642,795
* Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	- 90 671 797,427	82 324 076,446
* Encaissements liés à la cession de placements financiers	+ 73 043 892,546	70 617 611,997
* Produits financiers reçus	+ 11 242 379,806	10 438 666,131
* Taxes sur les assurances versées au Trésor	- 7 294 346,383	6 718 153,279
* Impôts sur les bénéfices payés	- 2 675 968,876	1 499 288,101
* Autres mouvements	- 3 119 339,446	2 062 042,345
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	8 540 361,778	10 664 871,007
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements		
* Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	- 1 499 821,610	4 127 712,156
* Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	+ 68 009,222	84 407,374
* Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	- 446 278,956	1 409 612,400
* Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinés à l'exploitation	+ 3 945 499,600	1 767 800,500
* Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	- 1 990 702,000	1 996 004,708
* Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	+ 1 990 702,000	1 996 004,708
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-3 832 888,944	-5 224 712,974
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
* Encaissements suite à l'émission d'actions	+ 5 249 600,000	4 649 570,999
* Dividendes et autres distributions	-	-
* Encaissements provenant d'emprunts	+	-
* Remboursements d'emprunts	-	-
* Variation des ressources spéciales	+/-	-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-5 249 600,000	-4 649 570,999
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités		
Variation de Trésorerie	587 210,778	790 587,034
Trésorerie de début d'exercice	1 037 863,468	247 276,434
Trésorerie de fin d'exercice	495 736,302	1 037 863,468

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2005

I – PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

- **Raison sociale** : Compagnie méditerranéenne d'assurances et de réassurances (CO.M.A.R.)
- **Siège social** : Immeuble COMAR
Avenue Habib BOURGUIBA1001 - Tunis
- **Date de création** : 1972
- **Activité** : Assurance et réassurance toutes branches

- **Forme** : Société Anonyme
- **Capital social** : Vingt millions de dinars entièrement libérés
- **Nombre d'actions** : un million d'actions ordinaires au nominal de vingt dinars
- **Registre de commerce** : B 132051 1996 – Tunis
- **Matricule fiscal** : 000301L/A/M/000
- **Effectif au 31/12/2005** :

Catégories professionnelles	Nombre
Cadres (*)	138
Employés (*)	69
Personnel contractuel	13
Total	220
(*) dont 22 stagiaires	

I. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Promulgation de la loi 86-2005 du 15 Août 2005, portant insertion d'un 5eme titre au code des assurances concernant l'assurance de la responsabilité civile du fait de l'usage des véhicules terrestres à moteur, et un régime d'indemnisation des préjudices résultants des atteintes aux personnes dans les accidents de la circulation.

Cette loi devrait nous permettre d'améliorer les résultats de la branche automobile grâce à l'introduction de la barémisation dans le régime d'indemnisation.

III – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les principes et méthodes retenus pour la préparation et la présentation des états financiers de la société au 31/12/2005 sont ceux définis par le Système Comptable des Entreprises et notamment par les normes NCT 26 à NCT 31.

Les mouvements et les positions comptables sont exprimés en dinar tunisien. Les opérations traitées au cours de l'exercice et ayant pour contre partie une devise étrangère (principalement les opérations de réassurance), sont constatées sur la base du cours de change du jour de l'opération.

► POSTES DU BILAN

1. Actifs incorporels

Ce poste enregistre les investissements de recherche et de développement, les concessions, brevets, licences, logiciels et marques ainsi que les fonds commerciaux acquis par la société.

2. Actifs corporels d'exploitation

Ce poste enregistre les installations, agencements et aménagements, le matériel de transport, le matériel de bureau et informatique ainsi que le mobilier de bureau. Par dérogation à la norme comptable NCT 5, les actifs corporels d'exploitation font l'objet d'amortissements annuels aux taux suivants :

Matériel de transport	:	20 %
Mobilier & matériel de bureau	:	10 %
Agencements, aménagements et installations	:	10 %
Matériel informatique	:	15 %
Logiciels (*)	:	33.33 %

(*) Amortissement au dégressif avec application d'un coefficient égal à 2,5

3. Placements

3.1. Placements immobiliers

Les placements immobiliers regroupent :

- Les terrains non construits,
- Les immeubles bâtis d'exploitation (siège social, centre d'archives, etc.),
- Les immeubles hors exploitation (immeubles de rapport),
- Les parts des sociétés à objet foncier non cotées,
- Les parts et actions des sociétés immobilières non cotées.

Les placements immobiliers sont inscrits au bilan à leur coût de revient, hors frais d'acquisition, d'impôts et taxes récupérables et augmentés des travaux de construction et d'amélioration, à l'exclusion des travaux d'entretien proprement dits.

Contrairement aux immeubles hors exploitation, les travaux d'agencement, d'aménagement et d'installation des immeubles d'exploitation sont exclus des placements immobiliers et figurent au niveau des actifs corporels d'exploitation.

Les placements immobiliers ont été évalués à leur coût de revient, minoré des amortissements (pour les biens amortissables), des provisions pour dépréciation, lorsque la dépréciation présente un caractère durable mais pas irréversible et d'une correction de valeur, lorsque la dépréciation est irréversible.

Pour ces placements immobiliers amortissables, et par dérogation à la norme comptable NCT 5, la société a retenu les modalités

d'amortissement suivantes :

Terrains	:	Non amortis
Immeubles d'exploitation	:	5%
Immeubles hors exploitation	:	5%

Au 31/12/2005, les placements immobiliers de la société sont libres de toute sûreté ou servitude.

3.2. Placements dans les entreprises liées et participations

Les placements dans les entreprises liées et dans les entreprises dans lesquelles il existe un lien de participation sont enregistrées à leur coût d'acquisition, hors frais d'acquisition, impôts, droits et taxes récupérables.

3.3. Autres placements

3.3.1. Actions et autres titres à revenus variables

Cette catégorie de placements comprend les titres dont le revenu dépend directement ou indirectement du résultat ou de l'un des éléments du résultat de l'émetteur. A ce titre, sont considérées comme titres à revenus variables les actions ordinaires, les actions à dividende prioritaire sans droit de vote, les certificats d'investissement ainsi que les parts des organismes de placement collectifs (SICAV et FCP).

Les actions et autres titres à revenu variables sont enregistrés à leur prix d'acquisition hors frais d'acquisition, impôts, droits et taxes récupérables.

A l'inventaire, ces placements sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins values par rapport à leur coût d'entrée font l'objet d'une dotation aux provisions inscrites en charges de l'exercice. Les plus values par rapport à ce coût ne sont pas constatées.

La valeur d'inventaire retenue pour chacune des catégories est la suivante :

Actions cotées	:	cours moyen du mois de décembre 2005
Actions non cotées	:	valeur mathématique au 31 décembre N-1
Parts d'OPCVM	:	valeur liquidative du 31 décembre

3.3.2. Obligations et autres titres à revenu fixe

Les obligations et autres titres à revenu fixe sont enregistrés à leur prix d'acquisition hors frais d'acquisition, impôts, droits et taxes récupérables et hors intérêts courus à l'achat.

Lorsqu'un risque de recouvrement du principal et/ou des intérêts est constaté, une provision est constatée à due concurrence.

3.3.3. Prêts et dépôts auprès des établissements bancaires et financiers

Cette rubrique comporte les prêts de toute nature, accordés aux entreprises ou au personnel ainsi que les avances sur contrats vie.

Une provision pour dépréciation est constatée dès lors qu'un risque de défaillance du débiteur apparaît.

3.4. Créances

Cette rubrique comporte les créances nées d'opération d'assurance directe, les créances nées d'opérations de réassurance et les autres créances.

3.4.1. Créances nées d'opération d'assurance directe

Les créances nées d'opération d'assurance directe enregistrent les créances sur les assurés et les intermédiaires d'assurance, les créances sur les co-assureurs, les primes à annuler, les primes acquises et non émises brutes ainsi que les créances nées de la subrogation de la compagnie dans les droits de l'assuré.

3.4.2. Créances nées d'opération de réassurance

Les créances nées d'opérations de réassurance enregistrent les créances sur les réassureurs et les cédantes, les créances sur les courtiers de réassurance ainsi que la part des réassureurs dans les primes non acquises et les primes à annuler.

3.4.3. Autres créances

Les autres créances enregistrent les créances qui ne sont pas liées directement à l'activité d'assurance et/ou de réassurance. Tel est le cas des créances sur le personnel, l'Etat, les organismes de sécurité sociale et les collectivités publiques ainsi que les autres débiteurs divers.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée pour les créances lorsque leur valeur

d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

3.5. Autres éléments d'actif

Ce poste recense les liquidités et équivalents de liquidités (avoirs en banques, chèques et effets à l'encaissement, CCP, caisse, etc. ainsi que les comptes de régularisation actif (les frais d'acquisition reportés, les produits à recevoir, les charges à répartir, les charges constatées d'avance, l'écart de conversion actif ainsi que les différences sur prix de remboursement à percevoir)

3.5.1. Frais d'acquisition reportés

Il s'agit de la fraction des frais d'acquisition (commissions et frais internes liés à l'établissement des contrats) constatés en charges de l'exercice et qui n'est pas imputable à la période comptable.

3.5.2. Différences sur prix de remboursement à percevoir

Si la valeur de remboursement des obligations et autres titres à revenus fixes est différente de la valeur d'acquisition, la différence, pour chaque ligne de titres, est rapportée au résultat sur la durée de vie résiduelle des titres par la comptabilisation, soit d'une charge (surcote) soit d'un produit (décote).

3.6. Capitaux propres

Les capitaux propres représentent les apports en capital, les réserves et primes liées au capital, les résultats reportés ainsi que le résultat de la période.

L'impact des changements de méthodes comptables ainsi que les corrections d'erreurs fondamentales sont inscrits en ajustement des résultats reportés.

3.7. Provisions techniques

Ces provisions sont déterminées en brut de réassurance, la part des réassureur figurant à l'actif du bilan.

3.7.1. Provision pour primes non acquises

La provision pour primes non acquises est destinée à constater la part des primes se rapportant à la période comprise entre la date d'inventaire et la date de la prochaine échéance de prime. Cette provision est calculée police par police et *pro rata temporis*.

3.7.2. Provision mathématiques (vie)

Cette provision représente, pour chaque contrat d'assurance vie, la valeur actuelle des engagements réciproques de l'assureur et de l'assuré.

Elle comprend la valeur actuarielle estimée des engagements de l'assureur, y compris les participations aux bénéfiques, déductions faite de la valeur actuarielle des primes futures.

3.7.3. Provision pour sinistres

La provision pour sinistres représente la valeur estimée des dépenses, en principal et en frais tant internes qu'externes, relatives au règlement des sinistres survenus, déclarés ou non, et non encore payés à la date d'arrêté des comptes.

Cette provision est calculée dossier par dossier. Les dépenses sont estimées à leur coût futur (non actualisé) augmenté d'une provision pour frais de gestion des sinistres et diminué des prévisions de sauvetages et recours à encaisser.

Le taux de chargement de gestion retenu est déterminé en fonction des taux de frais de règlement des sinistres réellement observés.

3.7.4. Provision pour participation aux bénéfiques et ristournes

La provision pour participation aux bénéfiques et ristournes enregistre à la date d'arrêté des comptes, l'engagement de la compagnie qui résulte des clauses contractuelles de participations aux bénéfiques et ristournes et ce, pour chacune des catégories d'assurance.

3.7.5. Provision pour égalisation et équilibrage

Cette provision permet d'égaliser les fluctuations de sinistres pour les années à venir ou de couvrir des risques spéciaux tel que la grêle et l'assurance crédit caution.

3.7.6. Autres provisions techniques

- Provision mathématique des rentes

Cette provision correspond à la valeur actuelle des engagements de la compagnie en ce qui concerne les indemnités servies sous forme d'annuités (rentes) et accessoires des rentes, calculés sur la base de méthodes actuarielles.

- Provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques

Destinée à faire face à une insuffisance de la liquidité des placements, notamment en cas d'accélération du rythme de règlement des sinistres, cette provision est dotée lorsque, pour l'ensemble des placements, la compensation entre les plus values latentes et les moins values latentes résultant de la comparaison de la valeur comptable des placement à leur valeur d'inventaire, fait apparaître une moins value latente.

- Provision pour risques en cours

Cette provision est destinée, pour chacun des contrats à prime payable d'avance, à couvrir la charge des sinistres et des frais afférents aux contrats susceptibles de se produire postérieurement à la date d'inventaire dans la mesure où ce coût qui n'est pas couvert par la provision pour primes non acquises.

Le calcul est effectué, branche par branche, en fonction du taux moyen de sinistralité observé au cours des exercices N et N-1, dès lors que le montant des sinistres majorés des frais d'administration des contrats excède la provision pour primes non acquises.

► POSTES DES ETATS DE RESULTAT

1. Produits des placements transférés et alloués

Le résultat de la gestion des placements est ventilé en deux parties :

- les produits nets provenant du placement des provisions techniques, figurant dans l'état de résultat technique,
- les produits nets provenant du placement des capitaux propres, figurant dans l'état de résultat non technique.

A l'inventaire, une écriture comptable est passée pour transférer de l'état de résultat non technique vers l'état de résultat technique, la part des produits nets des placements alloués au prorata des provisions techniques nettes dans le total constitué par les capitaux propres et les provisions techniques nettes de réassurance.

2. Les charges par destination

Les frais généraux sont présentés par destination. Les destinations regroupent les postes suivants :

- Frais de règlement des sinistres (frais des services règlement),
- Frais d'acquisition (commissions d'acquisition, frais commerciaux),
- Frais d'administration (frais des services chargés du « terme », commissions de gestion),
- Frais de gestion des placements (frais des services de gestion des placements, courtages, etc.),
- Autres charges techniques (charges de direction générale).

Les charges non techniques sont celles qui résultent d'activités sans lien technique avec l'activité d'assurance.

Les méthodes utilisées pour réaliser l'affectation des frais généraux par nature aux destinations sont les suivantes :

- Imputation directe sans application des clés de répartition pour les charges directement affectables à une destination : tel est le cas des comptes de charges par nature correspondants à une seule destination (frais sur titres, dotations aux amortissements des immeubles, etc.).
- Affectation selon l'effectif de la destination : cette méthode concerne principalement les frais de personnel et autres charges rattachées.
- Imputation indirecte des autres frais généraux : Cette méthode concerne tous les autres comptes de frais généraux qui n'ont pas été affectés directement aux destinations par l'une des deux autres méthodes.

En ce qui concerne l'imputation indirecte de ces charges, celle-ci s'effectue à partir de clés de répartition

II. NOTES SUR LES POSTES DU BILAN► **MOUVEMENTS AYANT AFFECTES LES ELEMENTS DE L'ACTIF**

Nature de l'actif	Brut 2004	Mouvements & corrections 2005	Brut 2005	Amortissements et provisions	Net au 31/12/2005
Actifs incorporels	795 170,204	(35 357,844)	759 812,360	476 800,371	283 011,989
Actifs corporels d'exploitation	6 413 780,906	505 057,777	6 918 838,683	5 456 694,969	1 462 143,714
Terrains et constructions d'exploitation	7 482 793,842	(994 828,615)	6 487 965,227	2 081 524,384	4 406 440,843
Terrains et constructions hors exploitation	13 541 150,359	2 654 065,143	16 195 215,502	2 383 530,523	13 811 684,979
Placements dans les entreprises liées	6 980 372,942	(156 702,000)	6 823 670,942		6 823 670,942
Placement dans les entreprises avec lien de participation	53 393 939,491	3 036 081,700	56 430 021,191	4 745 204,104	51 684 817,087
Autres placements financiers	118 591 349,905	16 372 662,406	134 963 917,330	2 004 299,633	132 959 617,697
Total	207 198 557,649	21 365 883,586	228 579 441,235	17 148 053,984	211 431 487,260

- Aucun élément du bilan n'a fait l'objet d'une quelconque réévaluation
- Aucun actif détenu par la société ne fait l'objet d'une clause de réserve de propriété.
- Au 31/12/2005, la société ne possède aucune part dans une entreprise lui conférant la qualité d'associé indéfiniment responsable.

► **ACTIFS INCORPORELS (AC11)**

Le solde des actifs incorporels s'élève au 31/12/2005 à 759 812 ,360 dinars contre 795 170,204 dinars au terme de l'exercice 2004.

► **ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION (AC2)**

Nature de l'actif	2005	2004	Variation
Agencements aménagements et installations	2 196 769	2 159 948	36 821
Matériel de transport	263 378	237 877	25 501
Matériel & mobilier de bureau	466 919	431 916	35 003
Matériel informatique	3 991 772	3 584 039	407 733
Actifs corporels bruts au 31/12/2005	6 918 838	6 413 780	505 058
Amortissements cumulés des actifs corporels	<5 456 694>	<4 999 036>	<457 658>
Actifs corporels nets au 31/12/2005	1 462 144	1 414 744	47 400

► **PARTICIPATIONS ET ENTREPRISES LIEES****1. Entreprises liées (AC321)**

Les **entreprises liées** (ou filiales) sont les entreprises dans lesquelles la société détient (directement ou indirectement) la **majorité des droits de vote** ou dans lesquelles elle détient un **intérêt important dans les droits de vote** ($\geq 40\%$) et y exerce le pouvoir de direction de la politique financière et managériale de l'entreprise. Il s'agit d'entreprises dépendantes, **contrôlées** par la société.

Entreprises liées	Capital			Quote Part détenue		
		Nombre	%	Montant Brut	Correction de valeurs	Montant Net 2005
AMEN INVEST	1 000 000	3 890	38,90	389 000,000		389 000,000
AMEN SOFT	8 000	16 000	40,00	3 298,000		3 298,000
ASSURANCES HAYETT	3 000 000	19 975	66,58	1 365 309,588		1 365 309,588
CLINIQUE EL AMEN	6 500 000	27 650	42,55	2 765 500,000		2 765 500,000
COMAR INVEST S.I.C.A.F.	3 000 000	23 030	76,77	2 300 563,354		2 300 563,354
Total				6 823 670,942		6 823 670,942

Placements immobiliers	Capital			Quote Part détenue		
		Nombre	%	Montant Brut	Corrections de valeur	Montant net
SIFA	60 000	5 945	99,08	180 677,135	<69 469,965>	111 207,170
EL IMRANE	4 000 000	13 186	32,97	1 318 600,000		1 318 600,000
Total				1 499 277,135	<69 469,965>	1 429 807,170

2. Entreprises avec lien de participation (AC 323)

Les entreprises avec **lien de participation** sont les entreprises sur lesquelles la société exerce une **influence notable** (participation aux décisions de la politique financière et opérationnelle) **sans** pour autant en avoir le **contrôle**.

Entreprises avec lien de participation	Capital			Quote Part détenue		
		Nombre	%	Montant Brut	Corrections de valeur	Montant net
AMEN BANK	70 000 000	1 998 589	28,55	29 211 036,138		29 211 036,138
AMEN LEASE	10 000 000	98 393	9,84	1 224 605,300	<1 224 605,300>	0
AMEN PROJECT SICAF	20 000 000	74 560	37,28	7 423 495,830		7 423 495,830
EL KHIR	5 200 000	11 829	22,75	1 182 900,000	<578 106,888>	604 793,112
CLINIQUE LA MARSA	1 835 000	3 800	20,71	900 600,000	<705 720,800>	194 879,200
GENERAL DRINKS	7 800 000	72 798	28,00	2 183 940,000	<2 183 940,000>	0,000
KAWARIS	2 750 000	6 102	22,19	610 200,000	<52 831,116>	557 368,884
MEDITRAC	1 000 000	8 400	8,40	84 000,000		84 000,000
MEDITRAC TP		9 240		924 000,000		924 000,000
TUNISIE LEASING	20 000 000	353 980	17,70	4 806 660,056		4 806 660,056
SNB	3 000 000	6 000	20,00	600 000,000		600 000,000
TUNISYS	1 500 000	52 458	34,97	524 580,000		524 580,000
Total				49 676 017,324	< 4 745 204,104>	44 930 813,220

► **ETAT RECAPITULATIF DES PLACEMENTS (AC3)**

Nature de l'actif	Valeur brute	Corrections de valeur	Valeur Nette
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	22 683 180,729	<4 465 054,907>	18 218 125,822
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	65 451 599,301	<6 637 453,737>	58 814 145,564
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	110 254,422		110 254,422
Autres parts d'OPCVM	7 081 302,857		7 081 302,857
Obligations et autres titres à revenu fixe	123 058 598,300		123 058 598,300
Autres prêts et effets assimilés	2 512 702,756	<112 050,000>	2 400 652,756
Dépôts auprès des entreprises cédantes	1 468 264,173		1 468 264,173
Autres dépôts	3 151,827		3 151,827
Total	222 369 054,365	<11 214 558,644>	211 154 495,721

► **CREANCES ET DETTES (AC6/PA6)**

Créances	2005	2004
Créances nées d'opération d'assurance directe :	28 179 701	29 049 743
- Primes acquises et non émises et primes à annuler	<28 090>	<65 650>
- Autres créances	19 131 940	18 515 627
- Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurances	9 075 851	10 599 757
Créances nées d'opérations de réassurance :	1 655 868	2 410 037
Autres créances :	4 583 000	2 800 334
- Personnel	141 604	169 478
- Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	3 357 711	1 943 303
- Débiteurs divers	1 083 685	687 553
Total	34 418 569	34 260 105

Toutes ces créances sont exigibles à moins d'un an

Dettes	2005	2004
Dettes nées d'opération d'assurance directe :	1 944 924	2 391 342
Dettes nées d'opérations de réassurance :	3 184 666	1 865 696
Autres dettes :	8 217 897	5 065 293
- Emprunts, dépôts et cautionnement reçus	2 103 151	2 053 430
- Personnel	61 074	22 753
- Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	5 384 532	2351 205
- Crédoeurs divers	669 140	637 905
Total	13 347 487	9 322 331

Toutes ces dettes sont exigibles à moins d'un an

► **AUTRES ELEMENTS D'ACTIF (AC7)**

Désignations	31/12/2005	31/12/2004
Liquidités et équivalents de liquidités	495 736	1 037 863
Frais d'acquisitions reportées	2 843 631	2 438 141
Autres charges à répartir		
Intérêts et loyers acquis et non échus	6 765 363	5 319 729
Autres comptes de régularisation d'actif	330 083	259 950
Comptes d'attente	<50 963>	<31 147>
	10 383 850	9 024 536

► **CAPITAUX PROPRES**

	Capital	Réserves et primes liées au capital	Autres capitaux propres	Résultat	Total
Soldes au 31/12/2004	20 000 000,000	20 578 802,658	668 861,647	8 307 7 15,134 49 555 379,439	
Affectation 2004		3 057 715,134		<3 057 715,134>	0,000
Dividendes				<5000 000,000>	<5000 000,000>
Tantièmes				<250 000,000>	<250 000,000>
Bénéfice 2005				8 853 161,368	
Soldes au 31/12/2004	20 000 000,000	23 636 517,792	668 861,647	8 853 161,368	53 158 540,807

- Au 31/12/2005, la société ne détient aucune action propre et n'a acheté ni vendu aucune action propre au cours de l'exercice.
- Aucun actif détenu par la société ne fait l'objet d'une clause de réserve de propriété.
- La société n'a procédé à l'émission d'aucun titre à revenu fixe.

(*) Le capital de la COMAR est composé de 1000 000 actions dont le nominal s'élève à 20 dinars. Le capital est totalement libéré et il est détenu par les actionnaires suivants :

ACTIONNAIRES	NOMBRE D' ACTIONS	MONTANT	%
SICOF	494 853	9 897 060	49,485%
AXA	153 969	3 079 380	15,398%
PGI HOLDING	276 854	5 537 080	27,685%
MUNICH RÉ	30 209	604 180	3,021%
PARENIN	28 841	576 820	2,884%
AUTRES	15 274	305 480	1,527%
Total au 31/12/2004 :	1 000 000	20 000 000	100%

► **PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2005 à 2 302 794,739 dinars.

III. NOTES SUR LES POSTES DU RESULTAT► **VENTILATION DES CHARGES DE PERSONNEL**

Charges	2005	2004
Salaires	3 501 221,887	3 306 125,586
Charges sociales	593 661,746	572 405,653
Autres	710 367,085	499 076,975
Total	4 805 250,718	4 377 608,214

► **CHARGES DE COMMISSIONS**

Les commissions de toute nature, allouées aux agents généraux et courtiers, afférentes à l'assurance directe et comptabilisées au cours de l'exercice 2005 s'élèvent à **8 863 592,695** dinars.

► **VENTILATION DES CHARGES ET PRODUITS DES PLACEMENTS (PRNT1/CHNT1)**

	Placements dans des entreprises liées et avec lien de participation	Autres revenus et frais financiers	Total
Revenus des placements immobiliers		673 753,822	673 753,822
Revenus des participations	3 162 722,500	685 810,308	3 848 532,808
Revenus des autres placements	526 100,684	8 232 490,392	8 758 591,076
Autres revenus et reprises de provisions pour dépréciations		1 047 313,391	1 047 313,391
Total produits des placements	3 688 823,184	10 639 367,913	14 328 191,097
Intérêts et rémunération des dépôts des réassureurs		-371 910,632	-371 910,632
Frais externes		-50 956,271	-50 956,271
-Frais internes, pertes sur titres et provisions pour dépréciations		-3 166 865,162	-3 166 865,162
Total charges des placements		-3 589 732,065	-3 589 732,065

► **DECOMPTE FISCAL**

	Déductions	Réintégrations
Résultat comptable		12 919 913,885
Provisions (2004)	4 662 229,182	
Provisions (2005)		6 818 973,262
Dividendes reçus	3 720 059,623	
Provisions pour risques et charges	3 531 760,707	3 903 888,327
Plus value sur cession titres cotés	71 402,915	
Provisions déductibles	38 030,140	
Total :	12 023 482,567	23 642 775,474
Résultat fiscal (bénéfice)	11 619 292,907	
Résultat imposable		11 619 292,907
Impôt sur les sociétés		<4 066 752,517>
Résultat net		8 853 161,368

IV – NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Les transactions qui transitent par le compte de placement COMAR GERE ouvert auprès de AMEN INVEST ne donnent pas lieu à des flux de trésorerie et ne figurent donc pas au niveau des rubriques correspondantes de l'état des flux.

V – ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

	2005	2004
Engagements reçus		
Avals, cautions et garanties reçus	4 225 456	3 650 480
Engagements de rachat de titres et d'actifs	4 225 456	3 650 480
Engagements donnés		
Avals, cautions et garanties de crédit données	737 377	693 379
Titres et actifs acquis avec engagement de revente	4 225 456	3 650 480

Rapport Général sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2005

Messieurs les actionnaires de la COMAR ;

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société « COMAR » arrêtés au 31 décembre 2005, tels qu'annexés au présent rapport.

Ces états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis par les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons procédé à l'examen du système de contrôle interne de la société telle que préconisé par l'article 266 du code des sociétés commerciales (modifié par la loi 2005-65 du 27 juillet 2005), le rapport d'évaluation des procédures a été remis à la direction générale.

Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, nous certifions que les états financiers de la société « COMAR » sont réguliers et sincères et reflètent une image fidèle de son patrimoine et de sa situation financière au 31 décembre 2005 ainsi que les mouvements de sa trésorerie à cette date conformément aux normes comptables sectorielles relatives au secteur d'assurances.

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen des informations sur la situation financière et sur les comptes de la société fournies dans le rapport du conseil d'administration et dans les documents mis à la disposition des actionnaires.

Les informations en questions sont conformes à celles contenues dans les états financiers sus mentionnés.

En exécution de la mission spéciale du commissaire aux comptes, fixée par l'article 61-2(tel que modifié par l'article 3 de la loi n°2002-37 du 1^{er} avril 2002) du code des assurances et de la circulaire d'application de Monsieur le Ministre des Finances n°947-2002 du 16 septembre 2002, nous avons procédé aux travaux spécifiques sur la situation financière de la compagnie COMAR, arrêté au 31 décembre 2005.

Par ailleurs, en application des dispositions de l'article 19 du décret n°2728 du 20 novembre 2001, nous avons examiné le registre des actionnaires tenu par la société. A cet égard, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes de valeurs mobilières émis par la COMAR, eu égard à la législation en vigueur.

Le commissaire aux comptes
Cabinet SOGER
Fethi ROMCHANI
Tunis le, 16 Mai 2006

**Rapport spécial de commissariat aux comptes
Exercice 2005**

Messieurs les actionnaires de la COMAR ;

En application des dispositions des articles 200 et suivants et de l'article 475, du code des sociétés commerciales, nous avons été informés des conventions conclues et opérations réalisées suivantes :

- Location en commun avec HAYETT de certains locaux de délégations régionales avec partage des frais à parts égales.
- Participation avec HAYETT au contrat d'assurance groupe. Chaque compagnie supporte la charge qui lui revient.
- Participation des charges communes du siège social entre « COMAR » et « HAYETT » en prenant comme clefs de répartition le nombre du personnel de chaque société durant l'exercice.
- Partage des frais de location des espaces publicitaires avec les sociétés AMEN BANK et AMEN LEASE .

Par ailleurs, et en dehors des opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, sauf celles qui rentrent dans l'activité normale de votre société.

Le commissaire aux comptes
Cabinet SOGER
Fethi ROMCHANI
Tunis le, 16 Mai 2006

**NOTES COMPLEMENTAIRES AU RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

1- LES IMMOBILISATIONS :

La compagnie n'a pas procédé au cours de l'exercice 2005 à l'inventaire physique de ses immobilisations corporelles. Par ailleurs, la compagnie a vendu du matériel informatique totalement amorti. Ce dernier n'a pas fait l'objet de sortie de son actif.

2- LES PLACEMENTS FINANCIERS :

La valeur mathématique, au titre de l'exercice 2005, de l'action TUNISYS a connu une nette régression. En effet cette valeur qui s'élevait en 2004 à DT 15,281 avoisine en 2005 DT 5,058. Cette dévaluation engendre une provision complémentaire de l'ordre de DT259.248.

Nous avons, également, relevé des divergences entre les données comptables et celles des relevés des intermédiaires qui se détaillent comme suit :

	Nombre d'actions chez la compagnie	Nombre d'actions sur relevés
Amen Lease	98.393	97.883
Clinique Amen	27.655	10.014
Tunis - Re	46.020	37.500
Electrostar	435	-
Djebel Jerissa	-	144

3- LES CREANCES INTER COMPAGNIES :

Ces créances s'élèvent au 31/12/2005 à DT 898.218. Le rapprochement avec les états extra comptables nous a permis de dégager un solde injustifié d'un montant de DT 11.621. La compagnie est appelée à justifier ce montant afin de pouvoir l'apurer.

4- LES CREANCES I D A :

Ces créances s'élèvent au 31/12/2005 à DT 1.461.184. Le rapprochement avec les états extra comptables nous a permis de dégager un solde injustifié d'un montant de DT 30.473. La compagnie est appelée à justifier ce montant afin de pouvoir l'apurer

5- LES CREANCES SUR LES REASSUREURS :

Les créances sur les réassureurs s'élèvent au 31/12/2005 à DT 1.655.868. La compagnie est appelée à justifier convenablement ces créances.

6- LES CONSIGNATIONS :

Les consignations de la compagnie qui s'élèvent à la clôture de l'exercice 2005 à DT 6.349.078 renferment un montant injustifié de l'ordre de DT13.417.

7- LES CREDITEURS DIVERS:

Le rapprochement entre les divers comptes d'état impôts et taxes et des organismes sociaux, avec les déclarations relatives respectivement aux mois de Décembre 2005 et au 4ème trimestre 2005, nous a permis de dégager les écarts suivants

LIBELLES	DECLARATIONS	COMPTABILITE	ECARTS
TFP A PAYER	7 070	7 396	- 327
FOPROLOS A PAYER	4 084	6 417	-2 333
CNSS A PAYER	134 179	112 023	22 156
CAVIS A PAYER	18 267	10 122	8 145

8- CHARGES DE PERSONNEL

Nous avons relevé au 31/12/2005 des divergences entre les charges de personnel comptabilisées et celles déclarées aux organismes concernés. Ces divergences se résument comme suit :

LIBELLES	DECLARATIONS	COMPTABILITE	ECARTS
CHARGE FOPROLOS	34 498	34 673	- 175
CHARGE CNSS	566 548	554 292	12 256
CHARGE CAVIS	43 417	39 370	4 047

La compagnie est appelée à justifier ces divergences.